

Souhaitez-vous obtenir une remise pour un toit végétalisé afin de réduire la pollution de l'eau de nos rivières ?

Découvrez cette ressource.

Les propriétaires immobiliers peuvent bénéficier d'une remise pour l'installation d'un toit végétalisé dans un immeuble résidentiel, un immeuble commercial ou un espace communautaire dans des zones cibles du District de Columbia (en bleu sur [cette carte](#)). Les toits végétalisés favorisent la croissance des plantes et retiennent l'eau de pluie, réduisant la pollution due au ruissellement. Nous (le gouvernement du District de Columbia) offrons une remise de **15 USD par pied carré (0,09 m²)** (à hauteur du coût de votre toit végétalisé). Par exemple, si vous installez un toit végétalisé de 100 pieds carrés (9,29 m²), vous pouvez obtenir une remise de 1 500 USD.

Pour les petits propriétaires immobiliers (immeubles jusqu'à 2 500 pieds carrés [232,25 m²]), nous offrons également une remise allant **jusqu'à 250 USD** pour aider à couvrir le coût d'évaluation de votre propriété par un ingénieur structurel, ce qui est nécessaire pour garantir la sécurité de l'installation.

Ce programme, appelé RiverSmart Rooftops, est proposé par le Department of Energy & Environment (Service de l'énergie et de l'environnement), en partenariat avec Designgreen, une petite entreprise locale.

Vérifiez votre admissibilité.

Vous êtes admissible si **toutes** les affirmations ci-dessous sont vraies :

- Vous êtes propriétaire ou locataire dans un immeuble résidentiel, un immeuble commercial, un lieu de culte ou un espace communautaire dans le District de Columbia.

- Votre propriété se trouve dans le système d'égout pluvial municipal du District de Columbia. Recherchez votre adresse sur [cette carte](#), et s'il s'agit d'un bloc en bleu, votre propriété est admissible à bénéficier du programme.
- Un toit végétalisé n'est pas déjà installé sur votre propriété.
- Si votre immeuble a besoin d'une infrastructure écologique, comme un toit végétalisé, pour répondre aux exigences locales de [gestion des eaux pluviales](#) et de [coefficient de surface écologique](#), vous pouvez installer un toit végétalisé en dehors de vos exigences réglementaires. Si vous avez un doute, faites quand même votre demande, et nous vous expliquerons les exigences.

Les propriétés de toutes tailles sont admissibles à bénéficier de cette remise. Il n'est pas nécessaire que vous soyez résident(e) dans le District de Columbia pour faire une demande, tant que la propriété pour laquelle vous faites la demande est située dans le District de Columbia.

Faire une demande.

1. Remplissez le court [formulaire d'expression d'intérêt](#) pour RiverSmart Rooftop en indiquant quelques détails sur vous-même et votre propriété. Après soumission du formulaire, vous recevrez un e-mail automatique confirmant que votre formulaire d'expression d'intérêt a été reçu.
2. Dans un délai d'un jour ouvrable, notre partenaire Designgreen vous contactera afin de vous informer si vous pourriez être admissible. Designgreen peut vous demander de répondre à quelques questions supplémentaires afin de confirmer votre admissibilité.
3. Designgreen vous guidera dans le processus de demande et les documents requis à chaque étape. Ce processus prend généralement 3 à 6 mois et comprendra :
 - La prise et l'envoi de photos de l'état actuel du toit.
 - L'évaluation du toit par un(e) ingénieur(e) structurel(le) afin de s'assurer qu'il peut supporter le poids de l'installation.

- L'obtention d'une estimation du coût d'installation d'un toit végétalisé.
 - La sélection d'un entrepreneur et d'un concepteur pour effectuer le travail.
 - La conception du toit végétalisé conforme aux normes du secteur.
 - L'identification des fonds alloués au financement du coût de l'installation en dehors de l'indemnité de remise du DOEE.
 - L'envoi des dessins du plan, des permis du Department of Consumer and Regulatory Affairs, (Service des consommateurs et affaires réglementaires | DCRA)), une garantie de votre entrepreneur et un contrat avec votre entrepreneur pour la maintenance du toit végétalisé pendant deux ans.
4. Après avoir suivi toutes les étapes ci-dessus, signez un contrat avec Designgreen acceptant de poursuivre l'installation du toit végétalisé et de recevoir la remise.

Vous pouvez faire la demande à tout moment. Si vous n'êtes pas admissible, Designgreen vous en informera par e-mail. Vous pourrez faire une nouvelle demande si votre situation change.

Obtenir plus d'informations.

Que se passera-t-il une fois ma demande effectuée ?

1. Lorsque vous aurez signé le contrat, Designgreen vous enverra un chèque correspondant à 10 % du montant de votre remise.
2. Vous procéderez à l'installation de votre toit végétalisé.
3. Vous enverrez à Designgreen des photos du toit végétalisé et un justificatif de paiement de votre entrepreneur afin de vérifier que l'installation est terminée.
4. Designgreen vous enverra les 90 % restants du montant de votre remise après confirmation que l'installation est terminée et est conforme à toutes les exigences.
5. Vous observez, arrosez et désherbez votre toit végétalisé, en suivant notre [liste de contrôle d'entretien](#) et notre [livret détaillé](#). Votre toit

végétalisé nécessite une attention régulière pour s'assurer de sa bonne santé et de son bon fonctionnement.

Si vous n'effectuez pas l'installation de votre toit végétalisé, vous devrez restituer le paiement initial de 10 % à Designgreen. Si vous avez besoin de plus de temps qu'initialement prévu pour effectuer l'installation, Designgreen peut vous offrir une prolongation.

Tous les demandeurs admissibles bénéficient-ils d'une remise ?

Les remises sont offertes sur la base du premier arrivé, premier servi.

Y a-t-il des exigences supplémentaires que je devrais connaître ?

Les demandes pour les toits végétalisés récemment effectués ou existants ne seront pas acceptées. Vous devez demander la remise avant d'avoir reçu un permis pour le toit végétalisé.

Qui dois-je contacter si j'ai des questions ?

Tout d'abord, consultez les questions fréquemment posées au bas de la page. Si vous avez encore des questions, veuillez contacter Designgreen au (202) 849-0388, du lundi au vendredi, de 9 h 00 à 17 h 00. Alternativement, vous pouvez envoyer un e-mail à Rebecca Stack, rcstack@designgreenllc.com en indiquant dans la ligne d'objet « Green Roof Question ».

J'ai encore besoin d'aide pour rendre mon domicile plus écologique. Que dois-je faire ?

Vous pouvez trouver des informations sur d'autres ressources qui contribuent à rendre votre logement plus [respectueux de l'environnement](#).

Foire Aux Questions

Qu'est-ce qu'un toit végétalisé ?

Les toits végétalisés fonctionnent en installant un milieu de culture et des plantes sur votre toit qui aident à capturer et à gérer les eaux pluviales. Cela permet de réduire le ruissellement des eaux pluviales et la pollution dans les cours d'eau du District de Columbia. Ils peuvent également améliorer la qualité de l'air autour de votre immeuble et en augmenter l'efficacité énergétique.

Les toits végétalisés nécessitent-ils une maintenance ?

Comme de nombreux types d'infrastructures écologiques, les toits végétalisés nécessitent un entretien régulier afin de s'assurer qu'ils sont en bonne santé et fonctionnent correctement. Apprenez [à entretenir votre toit végétalisé](#).

Je veux installer un toit végétalisé, mais l'évaluation structurelle requise est coûteuse. Que puis-je faire ?

Si votre immeuble a une superficie inférieure ou égale à 2 500 pieds carrés (232,25 m²), nous offrons également une remise pouvant aller jusqu'à 250 USD pour vous aider à financer le coût d'évaluation de votre propriété par un(e) ingénieur(e) structurel(le).

Je veux installer un toit végétalisé, mais mon toit n'est pas assez solide pour en supporter le poids. Que puis-je faire ?

Si vous installez un toit végétalisé sur un toit existant, votre ingénieur(e) structurel(le) peut dire que votre toit n'est pas suffisamment solide pour supporter le poids d'un toit végétalisé. Malheureusement, la remise ne couvre pas les coûts de renforcement d'un toit existant par un soutien structurel supplémentaire.

Y a-t-il d'autres avantages financiers pour l'installation d'un toit végétalisé ?

Oui ! Lorsque vous faites une demande auprès de ce programme, nous vous aidons à demander une petite réduction, appelée [RiverSmart Rewards](#), sur votre facture DC Water. Cette remise s'adresse aux propriétaires immobiliers qui, grâce à une infrastructure écologique telle que les toits végétalisés, empêchent le ruissellement sur leur propriété.

Puis-je obtenir une aide pour l'installation et le paiement d'autres types d'infrastructure écologique ?

Oui ! Notre programme [RiverSmart Homes](#) propose une assistance technique et financière pour les installations d'infrastructures, telles que les barils récupérateurs d'eau de pluie, les jardins pluviaux, les pavements perméables et plus encore. Vous pouvez être admissible si vous êtes propriétaire d'une maison individuelle (ou d'un immeuble comprenant au maximum quatre unités).

Pour les propriétaires de tout type d'immeuble résidentiel, commercial, de lieu de culte ou d'espace communautaire, nous (le gouvernement du District de Columbia) offrons également des remises pour les [surfaces perméables](#), les [jardins pluviaux](#), les [barils récupérateurs d'eau de pluie](#) et les [plantations d'arbres](#). Les critères d'admissibilité, le processus de demande ainsi que le montant de la remise varient en fonction du type d'infrastructure écologique, et vous devrez peut-être faire une demande avant l'installation.

Contrairement à [RiverSmart Homes](#), nos programmes de remise n'ont pas de délai d'attente.

Puis-je essayer de faire une nouvelle demande au programme si ma demande n'a pas été approuvée ?

Oui. Vous pouvez faire une nouvelle demande auprès de RiverSmart Rooftops si vous pensez que des changements dans votre situation pourraient vous

rendre admissible. Si vous disposez du numéro de suivi correspondant à une demande précédente, veuillez indiquer ce numéro lorsque vous faites votre nouvelle demande.

En quoi une infrastructure écologique aide-t-elle la ville de DC ?

Les infrastructures écologiques contribuent à réduire le ruissellement des eaux pluviales, ce qui nous aide à protéger l'Anacostia, le Potomac et Rock Creek contre la pollution nocive.

Cette page a été mise à jour pour la dernière fois en mai 2021.